



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

[Parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr)

 [@parcoursup_info](https://twitter.com/parcoursup_info)

 [@parcoursupinfo](https://www.facebook.com/parcoursupinfo)

   [@etudiantgouv](https://www.instagram.com/etudiantgouv)

Date limite pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux

> Jeudi 7 avril 2022

(23h59 heure de Paris)



Mars



Avril



Mai



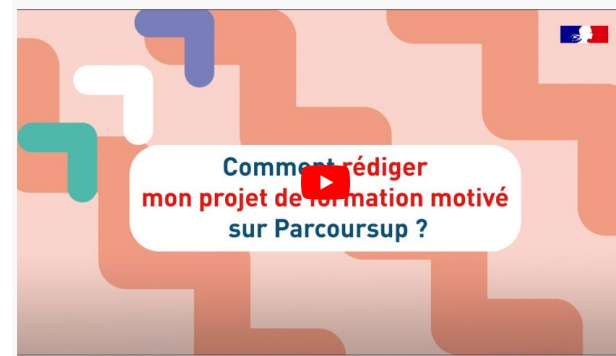
Juin

Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

- Les **projets de formation motivé**
- La rubrique « **préférence et autres projets** »
- **Les bulletins scolaires** (à vérifier ou à compléter)
- **Les pièces complémentaires** demandées par certaines formations
- La rubrique « **activités et centres d'intérêt** » (facultative)
- **La fiche de liaison** pour les candidats en situation de handicap (facultative)
- **La fiche de suivi** pour les candidats en réorientation ou en reprise d'études (facultative)

Les projets de formation motivés

- > Expliquer sa motivation et son intérêt pour la formation et ses atouts pour y réussir
- > Un exercice utile pour préparer la 3ème épreuve du Grand Oral



Retrouvez une vidéo et des conseils dans votre dossier

La rubrique « préférence et autres projets »

- **Indiquer vos préférences parmi les vœux formulés ou pour un domaine particulier.**
- **Si vous souhaitez candidater dans des formations hors Parcoursup ou si vous avez des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.**

A noter : ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux vous suivre durant la procédure et de mieux analyser vos motivations et besoins.

L'attestation de passation du questionnaire pour les vœux en licence de droit et sciences

- Accessible à partir des fiches de formations concernées ;
- Pour avoir un aperçu des connaissances et des compétences à mobiliser dans la formation demandée ;
- Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat : **pas de transmission aux universités.**

Une attestation de passation à télécharger est à joindre à son dossier.

La rubrique « Activités et centres d'intérêt » (facultative)

- > Se démarquer, faire valoir son expérience, ses compétences
- > Parler davantage de soi
- > Mettre en avant des qualités, des compétences ou des expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires

FICHE ÉLÈVE/ÉTUDIANT.E

Rédiger sa rubrique Activités et centres d'intérêt

Sur Parcoursup, dans cette rubrique, vous pouvez décrire et valoriser vos activités et vos centres d'intérêt afin qu'ils soient pris en compte par les formations lors de l'examen de votre dossier de candidature.

>>> Qu'est-ce que la rubrique Activités et centres d'intérêt ?

Cette rubrique vous permet de mettre en avant votre personnalité, vos valeurs et vos qualités. C'est aussi l'occasion pour vous de faire le point sur tout ce que vous savez faire, même si cela n'est pas en lien direct avec la formation que vous visez. Cette rubrique est un atout supplémentaire pour votre dossier : **elle n'est pas obligatoire mais nous vous invitons à la compléter.**

Voici quelques conseils pour vous aider dans la rédaction. N'hésitez pas à solliciter vos professeurs principaux ou les psychologues de l'Éducation nationale en charge de l'orientation (Psy-EN). Pensez à faire relire cette rubrique par un membre de votre entourage ou par votre professeur.e principal.e. À l'université, vous pouvez contacter le service d'information et d'orientation si besoin.

Vous pouvez compléter et modifier cette rubrique jusqu'au **8 avril 2021** (23h59, heure de Paris).



Retrouvez ces conseils dans votre dossier

La fiche de liaison pour les candidats en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé invalidant (facultative)

- **Faciliter et mieux préparer** votre rentrée étudiante
 - **Accessible dans votre dossier** (rubrique profil/handicap)
 - A renseigner **avant le 7 avril** puis à **compléter une fois la formation choisie**
 - Cette fiche n'est **pas transmise aux formations** pour l'examen des vœux → **Vous pourrez la transmettre à la formation que vous aurez choisie pour préparer votre rentrée.**
-

La fiche de suivi pour les étudiants en réorientation ou en reprise d'études (facultative)

- Une fiche de suivi à renseigner pour **valoriser les démarches effectuées pour votre nouveau projet d'études**
 - **A compléter par un service d'orientation** (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation, CIO, mission locale...)
 - **Elle est associée à chaque vœu** (rubrique « fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études)
-